

DIALOGUE CONSTRUCTIF ENTRE SUNNITES ET SHIITES



Auteur : Abdallâh ibn Sa'îd al-Junayd
Titre : Dialogue constructif entre sunnites et shi'ites.
Maison d'éditions : Dâr al-Qur'ân as-Sunna
Nombre de pages : 164 environ.

1 – VOUS DITES A LA PAGE 3 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

J'ai l'honneur d'adresser ce message à tout Shî'ite acceptant la critique constructive, avec esprit et cœur ouverts, et doté d'une raison éclairée.

♦ REPONSE :

Grande fut ma joie d'enfin pouvoir lire un livre équitable et désintéressé, apportant comme vous le dites une critique constructive et non destructive comme le sont et je le regrette très sincèrement, trop souvent les livres et débats traitant de l'islam. Grande fut aussi ma déception et ma joie vite évanouie, quand au fur et à mesure que je tournais les pages de votre livre, je me rendais compte que la critique apportée n'était nullement constructive comme vous le prétendez pourtant, bien au contraire, j'ai jugé (le lecteur appréciera) votre livre à l'instar d'un parti pris aux dépens de la vérité et de la science. J'estime en effet, que dépens de la vérité et de la science. J'estime en effet, que vous avez tout au long de vos écrits tenté de dissimuler la vérité ou du moins une partie de celle-ci, afin non seulement d'innocenter certains prétendu compagnon du Prophète¹ quant à leurs actes pour le moins et le mot est faible, contraires à la loi et à l'éthique islamique. Alors que ces personnages dont un en particulier², doivent être considérés comme des véritables bandits, au regard non seulement de la loi islamique, donc du Coran mais aussi de la tradition prophétique. De plus, vous m'avez vraiment blessé, et fortement contrarié quand vous avez tenté de faire de ce criminel un digne compagnon du Prophète, alors que nul n'ignore que ces mains sont couvertes du sang de musulmans innocents, pis, de celui de certains membres de la famille du Prophète en particulier Hasan fils d'Alî et de Fatima fille du Prophète Mohamed (ppsl). Hassan mourut empoisonné par son épouse, qui avait obéi aux ordres de Mourawiya. Vos propos ont, je l'estime, offensé la mémoire de certains hommes de l'Islam, dont l'un en particulier qui était considéré par le Prophète lui-même comme un second Aaron³, (Prophète et frère du Prophète Moïse sur eux la paix). Ils reposent à présent en paix, loin des hommes et de leur perfidie aux côtés de son frère « Moïse ». Votre action ne s'est cependant et malheureusement pas limité à cela. En effet, vous avez parfois tenté d'extrapoler les actes de certains Chi'ites, il est vrai il faut le dire, contraire à l'islam, néanmoins actes accomplis comme vous devez à mon sens le savoir, par un extrême minorité d'adeptes Chi'ites. Vous n'avez cependant pas hésité une seconde à vous en servir sur tous les Chi'ites du monde, ce faisant, vous les avez montrez du doigt par cette phrase « *regardez ceux que font et disent ces hérétiques de chi'ites* ». Cette façon de faire, est loin d'être en accord avec l'islam et recèle une bien étrange façon d'étudier et d'ouvrir un débat que vous prétendez pourtant constructif. Il s'agit ni plus ni moins que d'une calomnie. Lorsque vous dites que « *tous les hadiths (sentences prophétiques) rapportés par Muslim sont authentiques* » et bien sachez que Muslim rapporte cette sentence prophétique « *Le calomniateur n'entrera pas au Paradis*⁴ ». Vous avez généralisé sans demi-mesure la pratique de certains chi'ites, alors que vous auriez dû au contraire l'individualiser. Que penseriez vous si à leur tour, les chi'ites faisaient état de certains actes

¹ La pensée dite sunnite qualifie de compagnon du Prophète toute personne qui aurait vu le Prophète et accepté (par la bouche ou le cœur) l'islam pour religion. Contrairement à l'école dite chi'ite selon laquelle, il ne suffit pas d'avoir vu et accepté l'islam pour religion pour prétendre au qualificatif de compagnon, elle appuie son point de vue sur différents textes coraniques, prophétiques et historiques, qui démontre le comportement pour le moins interpole sinon hypocrite de certains prétendus compagnons du Prophète.

² Il s'agit de Mourawiya fils d'Abou Sofiane fils de Harb et de Hind fille d'Utba fille de Rabi'a. Fondateur de la dynastie Omeiyade. Il transforma l'Etat islamique instauré par le Prophète Mohamed (ppsl) en un Etat oligarchique. Il s'est fait nommer calife par un moyen détourné à la choura (consultation) instituée par les premiers califes. Il fut aussi un souverain absolu, qui ne devait rendre compte de ses actes à personne, il créa le principe de l'hérédité dans la Califa en faisant désigner son fils Yazid comme héritier présomptif.

³ Le Prophète ayant dit à Ali « *Tu es pour moi ce qu'Aaron était pour Moïse à la différence qu'après moi il n'y aura plus de Prophètes* ». Sentence prophétique rapportée par le Mousnad d'Hamed ibn Hanbal, le Sahih de Boukhari, le Sahih de Muslim, le Sounane d'Abou Daoud, le Sahih de Thirmizi, le Sounane d'ibn Maja, par l'historien Tabari, le Mousanaf d'ibn Abi Chiba et probablement par bien d'autres encore.

⁴ Tome 1 page 20 éditions Dar el Fiker Beyrouth Liban

complètement hérétiques issus de la pratique de soi-disant sunnites et Dieu sait qu'ils sont nombreux, pour agir comme vous l'avez fait ? Je pense que vous n'appréciez pas, et Dieu sait combien les soi-disant sunnites sont, comme on le dit dans le jargon des banlieues « à côté de la plaque ». Enfin, vous vous êtes complètement égaré quand vous avez tenté de soulever certaines questions théologiques, reste à présent la question de savoir si vous avez agi délibérément ? En ce qui me concerne, je pense que c'est le cas, mon jugement n'est pas et je ne me le permettrai pas hasardeux, mais fondé sur un certain nombre d'indices. Ainsi, à la question cinq, il apparaît clairement que vous « instruisez à charge », bien plus que vous combinez habilement. Quoi qu'il en soit, tout cela est fort regrettable car cette façon de faire aura pour effet non pas d'atténuer la rancœur entre Sunnites et Chi'ites qui doit être un objectif majeur pour tout musulman, rancœur vieille de plusieurs siècles et qui a fait tant de victimes de part et d'autres, mais au contraire de la raviver. J'estime que ces derniers sont en droit, après lecture de votre livre de se sentir attaqués et lésés. Ma tâche se bornera à reprendre l'essentiel de vos propos, pour essayer autant que possible de clarifier certaines questions qui m'ont paru inexacts, sinon complètement fausses. La plus désastreuse et que vous ne vous êtes pas soucié du danger que votre livre pourrait engendrer, puisqu'il attise la haine entre Chi'ites et Sunnites. Pour terminer, je tiens à rappeler que je ne suis nullement défenseur de la cause Chi'ite contre le sunnisme, n'étant partisan ni de l'un ni de l'autre, je me considère comme musulman n'acceptant pas l'injustice et donc le mensonge de qui que ce soit et contre qui que ce soit. Loin de toute orgueil et prétention, je suis un peu comme incorruptible dans le domaine religieux. De ce fait, vous pourrez constater que j'ai souligné les points avec lesquels j'étais entièrement d'accord avec vous, ce qui démontra, je pense, que je n'ai aucun parti pris. A présent je laisse au lecteur le soin de juger ce qui est vrai de ce qui ne l'est pas, en espérant bien sûr que ce modeste livre sera profitable aux musulmans comme aux non musulmans.

2 – VOUS DITES A LA PAGE 16 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Les fondements auxquels se réfèrent les gens de la Sunna sont les recueils de Hadîths celui de Bukhârî et Muslim, qui tous deux ne comportent que des hadiths authentiques. Il y a d'autres livres dans lesquels les versions authentiques et autres apocryphes sont mélangés tel que « Musnad », « al Muwatta » et les livres d'Abû Dâwûd, de Thirmidhî, de Tabarânî, d'Ibn Mâja, d'Ibn Hibbân. Cela étant, la simple assignation de la source du Hadîth à ces livres ne suffit pas sans vérification de l'authenticité de leur version, de leur chaîne de transmission, ainsi que de ses transmetteurs. Exception faite pour Boukhârî et Muslim.

♦ REPONSE :

Vous dites dans l'intégralité des Hadiths (sentence prophétique) rapporté par Boukhari et Muslim sont authentiques. Ils ne peuvent par conséquent être remis en question, ils sont donc selon vous parfaitement avérés contrairement à ceux rapportés par d'autres pionniers en la matière comme par exemple le Musnad d'Hamed fils de Hanbal, le Muwatta de Malek fils d'Anas, le Majmoure Sarile ou Kabir (le petit et le grand recueil) de Tabarani, le Sunane d'Abou Daoud et bien d'autres, qu'il faille selon vous et contrairement rapportés par Boukhari et Muslim se pencher sur la chaîne des rapporteurs afin de les authentifier ou de les récuser. Voyez-vous, je ne partage pas du tout votre point de vu et ce pour différentes raisons. Primo, parce que vous affirmez que « *Tous les Hadiths rapportés par Boukhari et Muslim sont authentiques* », Secundo parce que votre procédé d'authentification du Hadith à savoir se pencher sur la chaîne des rapporteurs, me semble à la fois comique et irrationnel. Je m'expliquerai d'avantage sur la question dans mon livre intitulé « *Autopsie du Hadith*⁵ ». A présent, jetons un coup d'œil sur quelques exemples abrégés que j'ai sélectionnés très rapidement et qui démontrent clairement que tous les Hadiths rapportés par Muslim et par Boukhari ne sont pas authentiques comme vous le certifiez.

CONTRADICTIONS ENTRE LE SAHIH BOUKHARI ET LE SAHIH MOUSLIM

Osman ben Affan a rapporté que l'envoyé de Dieu a dit « *L'homme en état d'hram ne doit ni se marier ni demander une fille en mariage et on ne doit pas également le marier*⁶ ».

D'après ibn Abbas « *Le Prophète épousa Maimouna pendant qu'il était en état d'ihram*⁷ ».

Il y a bien là une contradiction évidente, je poursuis ;

Anas ben Malek en faisant le portrait du Prophète a dit « *Il avait une taille moyenne son teint n'était ni blanc ni brun il avait les cheveux ni frisés ni lisses Dieu le chargea du message de la révélation à l'âge de quarante ans. Il demeura à la Mecque dix ans et une période égal à Médine et mourut il avait soixante ans sur la tête et dans toute sa barbe il n'y avait pas vingt poils blancs*⁸ ».

Ibn Abbas a dit « *l'Envoyé de Dieu reçu la révélation à l'âge de quarante ans, après l'avoir reçu pendant treize ans dieu lui ordonna d'émigrer et il émigra à Médine où il mourut après y avoir séjourné dix ans*⁹ ».

⁵ Memati Mâamar éditions les Douze.

⁶ Sentence prophétique rapportée par le Sahih de Mouslim page 422 n° 683 tome 1.

⁷ Récit rapporté par le Sahih de Boukhari tome 2 page 590.

⁸ Récit rapporté par le Sahih de Mouslim n° 1215 tome 2 pages 854 / 426.

⁹ Récit rapporté par le Sahih de Boukhari tome 3 page 25.

On constate dans le Hadith rapporté par Muslim que le Prophète demeura **10 ans à la Mecque**, alors que dans celui rapporté par Boukhari il y demeura **13 ans**. Il mourut selon Muslim à l'âge de **60 ans** puisqu'il avait **quarante ans** quand il reçut la révélation ajoutez à cela 10 ans passé à la Mecque puis une **période égale** à Médine ce qui nous donne 40+10+10= **60** années. Alors que pour Boukhari, il mourut à l'âge de **63 ans**, il reçut la révélation à **quarante ans**, demeura **treize ans** à la Mecque puis vécut **dix ans** à Médine, ce qui nous donne 40+13+10= **63** ans. Le Prophète n'ayant pu mourir à l'âge de 60 ans et à l'âge de 63 ans conclusion, l'un des deux récits est inexacte.

Mais encore :

Anas a rapporté que le Prophète « **a réprouvé de boire en étant debout**¹⁰ ».

En Nezzal a dit : « **arrivé à Bab er Rabba Ali but en restant debout et dit, il y a des gens qui réprouvent que l'un de vous boive en restant debout or moi j'ai vu le Prophète faire exactement ce que vous venez de me voir faire**¹¹ ».

Il y a là une contradiction flagrante, en effet Mouslim a rapporté par Anas que *le Prophète a répprouvé de boire debout* alors que Boukhari a rapporté par Nezzal *qu'Ali but debout et dit qu'il avait vu le Prophète agir ainsi*. Il y a de toute évidence un Hadith (récit) inexacte, car si l'on se réfère à Muslim, il est interdit de boire debout, alors que selon Boukhari cela est permis.

CONTRADICTIONS DANS LE SAHIH BOUKHARI

d'après Abou Horeira on questionna le Prophète pour savoir qu'elle était l'œuvre la plus méritoire, il répondit « *la foi en Dieu et en son Prophète* » Et après cela lui dit-on « *la guerre saint pour la cause de Dieu* » ajouta-t-il et ensuite demanda-t-on « *Un pèlerinage pieusement accompli*¹² » répliqua-t-il.

Abdallah ben Mas'oud a dit « *Je demandai à l'Envoyé de Dieu quel était l'acte le plus méritoire, « La prière faite au moment précis » répondit-il et quoi ensuite reprit-je « la piété filiale » et après cela « la guerre dans la voie de Dieu*¹³ ».

On constate que les trois œuvres les plus méritoires selon Abou Horeira sont par ordre de mérite :

- 1- La foi en Dieu et en son Prophète,
- 2- La guerre sainte pour la cause de Dieu,
- 3- Un pèlerinage pieusement accompli.

Alors que selon le Hadith rapporté par Abdallah ben Mas'oud, les trois actes les plus méritoire sont par ordre de mérite :

- 1- La prière faite au moment précis,
- 2- La piété filiale,
- 3- La guerre dans la voie de Dieu.

Il y a une contradiction manifeste entre ces deux récits, poursuivons ;

¹⁰ Récit rapporté par le Sahih de Mouslim tome 2 page 752 / 375 n°1043.

¹¹ Récit rapporté par le Sahih de Boukhari tome 4 page 43.

¹² Sentence prophétique rapportée par le Sahih de Boukhari tome 1 pages 17 & 18.

¹³ Sentence prophétique rapportée par le Sahih de Boukhari tome 2 pages 280.

Ibn Omar disait « *Au début de leur arrivée à Médine, les musulmans se réunissaient et s'indiquaient entre eux le moment de la prière sans qu'on les y appela. Un jour comme on s'entretenait de ce sujet, l'un des fidèles dit servez-vous d'une crécelle pareille à la crécelle des chrétiens, non dit un autre, employez une trompette pareille à la corne dont les juifs font usage. Pourquoi demanda Omar ne chargerez-vous pas un homme d'entre vous de faire l'appel à la prière, là-dessus l'Envoyé de Dieu dit à Bilal « O Bilal lève toi et appelle à la prière¹⁴ ».*

Selon Ibn Ouyayna dit El-Boukhari « *cet Abdallah ben Zayd serait celui qui vit en songe l'appel de la prière¹⁵ ».*

Dans le récit attribué à Ibn Omar, on nous fait savoir que l'appel à la prière (l'Adane) a été institué par Omar qui suggéra : « ***pourquoi ne chargerez-vous pas un homme d'entre vous de faire l'appel à la prière*** » alors que dans le récit attribué à Ibn Ouyayna et rapporté toujours par Boukhari, on apprend que c'est « ***Abdallah ben Zayd qui vit en songe l'appel à la prière*** ».

Que devons-nous alors croire, est-ce à la suite de la suggestion d'Omar que l'appel à la prière fut institué ou à la suite du rêve d'Abdallah ben Zayd ?

HADITHS DOUTEUX DANS LE SAHIH BOUKHARI

D'après Anas « *chaque fois que le Prophète saluait il répétait son salut trois fois qu'il prononçait une phrase il la répétait trois fois¹⁶ ».*

Peut-on penser qu'à chaque fois que le Prophète parlait à une personne, il répétait trois fois ce qu'il disait ? Faisons un essai :

« *O fidèles, les œuvres ne valent que par leurs intentions* ».

1 fois.

« *O fidèles, les œuvres ne valent que par leurs intentions* ».

2 fois.

« *O fidèles, les œuvres ne valent que par leurs intentions* ».

3 fois.

« *Il ne sera donc tenu compte à chaque homme que de ses intentions* », 1 fois.

« *Il ne sera donc tenu compte à chaque homme que de ses intentions* », 2 fois.

« *Il ne sera donc tenu compte à chaque homme que de ses intentions* », 3 fois.

« *Pour celui qui aura émigré en vue de ses biens terrestres ou afin de trouver une femme à épouser* », 1 fois

« *Pour celui qui aura émigré en vue de ses biens terrestres ou afin de trouver une femme à épouser* », 2 fois

« *Pour celui qui aura émigré en vue de ses biens terrestres ou afin de trouver une femme à épouser* », 3 fois

« *L'émigration ne comptera que pour le but qui aura déterminé son voyage* », 1 fois.

¹⁴ Sentence prophétique rapportée par le Sahih de Boukhari tome 1 pages 209.

¹⁵ Sentence prophétique rapportée par le Sahih de Boukhari tome 1 pages 331.

¹⁶ Sentence prophétique rapportée par le Sahih de Boukhari tome 1 pages 50.

« L'émigration ne comptera que pour le but qui aura déterminé son voyage », 2 fois.

« L'émigration ne comptera que pour le but qui aura déterminé son voyage », 3 fois.

Mais encore

« O Aïcha Gabriel te salue », 1 fois.

« O Aïcha Gabriel te salue », 2 fois.

« O Aïcha Gabriel te salue », 3 fois.

Peut-on sérieusement penser que le Prophète répétait trois fois ce qu'il disait... ! Bien sûr que non. Je poursuis ;

Abou Ayyoub el Ansari a rapporté que l'envoyé de Dieu a dit « *quand l'un de vous satisfait un besoin naturel, qu'il ne fasse pas face à la qibla et qu'il ne lui tourne non plus le dos*¹⁷ ».

Wasi ben Habban ibn Omar lui a dit « *il y a des gens qui prétendent qu'il ne faut pas s'accroupir pour un besoin naturel avec le visage tourné vers la qibla ou du côté de Jérusalem, or un jour que j'étais monté sur la terrasse d'une maison, je vis l'envoyé de Dieu satisfaire un besoin naturel accroupi sur deux briques et le visage tourné du côté de Jérusalem*¹⁸ ».

Evidente contradiction...

Ibn Omar a dit « *au temps du Prophète nous ne trouvions personne qui égala (en mérite) Abou Bakr ; après lui venait Omar puis Otmane. Quant aux autres compagnons du Prophète nous n'établissions pas de comparaison entre eux*¹⁹ ».

Ainsi, selon ce qu'aurait soi-disant dit le fils d'Omar trois personnes surpassent en vertu, telle que la piété, la fidélité, l'intégrité et autres qualités, le reste des musulmans. Ces trois personnes sont Abou Bakt, Omar et Otman et que le reste des croyants sont sur un pied d'égalité, ainsi Ali serait un simple musulman parmi tant d'autres, peut-on scientifiquement accréditer ce récit ? Il appartiendra au lecteur impartial et surtout désintéressé après lecture des différents textes qui vont suivre, de juger si oui ou non Ali peut être considéré comme un simple musulman. Le plus décisif aurait été il est vrai, de dresser un portrait de chacun des compagnons du Prophète, en particulier les quatre premiers califes afin d'avoir une opinion plus arrêtée sur la question. Cependant, là n'est pas le sujet et j'invite le lecteur intéressé à lire le livre « *à qui revenait le bâton du Prophète*²⁰ ».

Ali ben Abou Talib a dit : « ***Au jour de la résurrection, c'est moi qui serait le premier à m'agenouiller devant le clément pour la discussion c'est au sujet de ces personnages que fut révélé le verset « ce sont eux qui formeront les deux partis qui discuteront au sujet de leur seigneur »***, il s'agissait dit Qais ben Abad de ceux qui se provoquèrent en combat singulier hors des rangs le jour de Badr à savoir Hamza, Ali, Obaida ben el Harit, Chaiba ben Rebia, Otba ben Rebi'a et Oualid ben Otba²¹ ».

¹⁷ Sentence prophétique rapportée par le Sahih de Boukhari tome 1 pages 69.

¹⁸ Récit rapporté par le Sahih de Boukhari tome 1 page 70.

¹⁹ Récit rapporté par le Sahih de Boukhari tome 2 page 601.

²⁰ Metmati Mâamar éditions les Douze.

²¹ Récit rapporté par le Sahih de Boukhari tome 3 page 73.

Le Prophète a dit à Ali « *N'es-tu pas satisfait d'être pour moi ce que Aaron était pour Moïse*²² ».

Le Prophète a dit : « *O mon Dieu, fais moi venir la personne que tu aimes le plus afin qu'elle mange avec moi cette viande, Ali est venu*²³ ».

Le Prophète a dit : « *Je suis la maison de la sagesse et Ali en est la porte*²⁴ ».

Le Prophète a dit : « *Ali, Fatima, Hassan, Hossein, je serai en guerre avec qui sera en guerre avec vous et en paix avec qui sera en paix avec vous*²⁵ ».

Le Prophète a dit : « *Qui aura aimé Hassan, Hossein, leur père et leur mère sera avec moi dans des degrés le jour de la résurrection*²⁶ ».

Le Prophète a dit : « *Moi, Ali, Hassan et Hossein nous serons dans un seul endroit le jour de la résurrection*²⁷ ».

Le Prophète a dit : « *Tu es mon frère dans cette vie et dans l'au-delà*²⁸ ».

Le Prophète a dit : « *Nul hormis toi et moi (Ali) ne peut demeurer à la mosquée en état d'impureté*²⁹ ».

« *Celui qui insulte Ali m'insulte, et celui qui m'insulte, insulte Dieu*³⁰ ».

« *Abou Bakr est venu demander la main de Fatima au Prophète, le Prophète refusa et lui dit « le destin l'a fait attendre » puis tour à tour, Omar et Otman eurent la même réponse et quand Ali se présenta, le Prophète la maria avec lui*³¹ ». Et c'est probablement au nom de cette « infériorité » d'Ali sur les trois premiers califes, que le Prophète refusa de leur donner, après qu'il fut sollicité, sa fille Fatima en mariage, pour la marier à Ali ! Cela ne semble pas très cohérent.

Il est très difficile, après avoir pris connaissance de ces différents récits, d'accepter le texte attribué au fils d'Omar et rapporté par Boukhari, surtout quand ce même texte est non seulement isolé mais contredit, non pas par d'autres Hadiths mais par 99% de la sunna (tradition prophétique). Il doit par conséquent être rejeté. Mon opinion personnelle si je puis me permettre, se résume en cette toute petite phrase, c'est « vraiment gonflé »³².

²² Sentence prophétique rapportée par le Mousnad d'Hamed ibn Hanbal, le Sahih de Boukhari, le Sahih de Mouslim, le Sounane d'Abou Daoud, le Sahih de Thirmizi, l'histoire par Tabari, la compilation intitulée Kanz Romel de Hindi & le Mousanaf d'ibn Abi Chiba.

²³ Sentence prophétique rapportée par le Sahih Thirmizi & le Sunane de Nissa'i.

²⁴ Sentence prophétique rapportée par le Sahih Thirmizi.

²⁵ Sentence prophétique rapportée par le Sahih Thirmizi, le Sunane d'ibn Maja, le moustadrek d'el Hakam & le Sahih d'ibn Hibban.

²⁶ Sentence prophétique rapportée par le Mousnad d'Hamed & le Sahih de Thirmizi.

²⁷ Sentence prophétique rapportée par le majmoure de Tabarani (le grand recueil).

²⁸ Sentence prophétique rapportée par le Sahih Thirmizi tome 5 page 595.

²⁹ Sentence prophétique rapportée par le Sahih Thirmizi & Kanz Romel.

³⁰ Sentence prophétique rapportée par Kanz Romel tome 11.

³¹ Récit rapporté par ibn Saad dans son livre intitulé Tabakat el Kobra, (les grandes classes).

³² Lire « Etude et incertitude du Sahih Boukhari » de même qu' « étude et incertitude du Sahih Mouslim » Metmati Mâamar éditions les Douze.

3 – VOUS DITES A LA PAGE 20 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Mu'âwiya que Dieu soit satisfait de lui.

◆ REPOSE :

Le lecteur pourra constater que tout au long de votre livre (page 49, 67, 70, 71, 87) lorsque vous citez nommément Mourawiya vous y ajoutez la formule de respect qui est due à tous les compagnons du Prophète, qui de résume ainsi « *que Dieu soit satisfait de lui ou d'eux* » (Ladi Allah renou). Vous ne faites donc aucune différence entre Mourawiya et Ali, ou Abou Bakr, Omar, Djaffar, Selman le persan, Bilal... et bien d'autres compagnons, puisque vous accordez à chacun d'eux la même marque de respect. Je ne cache mon désaccord total sur ce point, je suis effectivement farouchement opposé à accorder quelque marque de respect que ce soit, non seulement à Mourawiya mais aussi à ses acolytes, non pas à titre personnel bien au contraire, mais au nom de la loi et de l'éthique islamique. En effet, l'Islam interdit de respecter une personne, même si elle se prétend musulmane et donc accomplit la prière (comme s'est le cas de Hassan II, Sadam Hussein... et bien d'autres tyrans) dès lors que cette personne commet des actes et pas des moindres, contraires à la parole de Dieu. Bien plus, des actes considérés par l'Islam comme des grands interdits, tels que de donner la mort injustement à un musulman, la manipulation, l'innovation... etc. etc. L'histoire nous apprend que Mourawiya, que vous considérez comme un compagnon a commis ou fait commettre des actes dignes des plus grands ennemis de l'Islam et donc a transgressé un certain nombre d'interdits qui font de lui, non pas un compagnon mais un ennemi de Dieu, de son Prophète et de l'Islam d'une façon générale. Laissez-moi vous citez quelques exemples afin que chacun, je l'espère comprenne ma position. Ces exemples sont tirés, je tiens à le rappeler non pas d'ouvrages chi'ites mais orthodoxes, datant des premiers siècles de l'Islam, écrits par des pionniers en la matière. Ils sont aussi l'outil de référence de tous les théologiens et étudiants du monde. « *Aussitôt après le départ de Hasan, Mo'âwiya songea à le faire mourir en secret. Il adressa une lettre à l'une des femmes de Hasan, à Asmâ, fille d'Asch'ath, fils de Qaïs et lui promit de la marier à son propre fils Yezid, si elle voulait faire périr son mari. Asmâ ayant consenti, Mo'âwiya lui envoya une serviette qui avait été trempée dans du poison, qu'elle devait donner à Hasan quand il serait avec elle, pour qu'il s'en servît à se purifier. Asmâ exécuta ce plan. Le poison entra dans le corps de Hasan, qui mourut bientôt*³³ ». On dit aussi qu'il avait promis à Asmâ dix mille dirhems et dix fermes dans le Sawâd de l'Irak, qu'il avait tenu cette dernière promesse, mais refusa ensuite de la marier avec Yezîd. Hasan, au moment de sa mort était âgé de quarante-six ans. Asmâ alla trouver Mo'âwiya et lui demanda l'exécution de sa promesse. Mo'âwiya lui dit : « *Ayant trahi ton mari, qui était le petit-fils du Prophète, ne trahirais-tu pas aussi mon fils ? Et il la fit mettre à mort*³⁴ ». Mourawiya venait donc de se rendre coupable d'un crime ou plutôt d'un assassinat d'une extrême gravité. Premièrement, parce qu'il a tué ou fait tuer un musulman sans raison valable, alors que la loi de Dieu dit : « *Et sauf en droit, ne tuez point, la vie qu'Allah a rendu sacrée* ». (17 ; 33) « *Ne tue pas la vie qu'Allah a rendu sacrée, sauf à bon droit* » (25 ; 68). « *Quiconque tue intentionnellement un croyant, sa rétribution sera alors l'enfer pour y demeurer éternellement. Allah l'a frappé de sa colère, la maudit et lui a préparé un énorme châtement* » (4 ; 93). Nul n'ignore qu'il est strictement interdit de verser le sang, sans raison légale. Mais au-delà d'un crime certes crapuleux et impardonnable au regard de la loi islamique, il y a une circonstance aggravante, puisqu'il s'agissait d'Al Hassan petit-fils du Prophète et fils de Fatima et Ali. Hassan étant une partie du Prophète Mohamed (ppsl), en l'assassinant, c'est un peu comme s'il avait tué le Prophète, car qui peut ignorer tout l'amour et toute la place qu'avait le Prophète pour Hassan !

³³ Récit rapporté par l'historien Tabari.

³⁴ Récit rapporté par l'historien Tabari.

Le prophète a dit : « *je suis en guerre avec celui qui est en guerre avec vous et en paix avec qui sera en paix avec vous* ³⁵ » s'adressant à Ali, Fatima, Al Hassan, et Al Hossein.

« *Moi Fatima, Al Hassan, Al Hossein, et ceux qui nous aiment, seront réunis le jour de la résurrection mangeant et buvant jusqu'à ce qu'Il dissocia ses serviteurs* ³⁶ ».

« *Tout enfant à un père, un groupe à qui il appartient sauf la descendance de Fatima, je suis leur tuteur, le groupe à qui elle appartient, elle est ma descendance crée de la même argile dont je suis crée, gare à ceux qui ne croient pas à son mérite, celui qui l'aime alors Dieu l'aime et celui qui la déteste alors Dieu le déteste* ³⁷ ».

« *Moi, toi (probablement Fatima) et celui qui dort (c'est-à-dire Hussayn) et Al Hassan seront le jour de la résurrection au même endroit* ³⁸ ».

« *Celui qui me fait du mal en faisant du mal à ma famille alors il a fait du mal à Dieu* ³⁹ ».

« *Moi Fatima, Al Hassan, Al Hossein, et ceux qui nous aiment, seront réunis le jour de la résurrection mangeant et buvant jusqu'à ce qu'Il dissocia ses serviteurs* ⁴⁰ ».

« *Celui qui nous déteste et celui qui nous jalouse sera chassé du bassin le jour de la résurrection avec des fouets de feu* ⁴¹ ».

« *Al Hassan et Al Hossein sont mes deux myrrhes dans cette vie ici bas* ⁴² ».

« *Celui qui aime Al Hassan et Al Hossein m'aime alors et celui qui les déteste me déteste* ⁴³ ».

« *Personne parmi vous ne se lèvera sauf pour Al Hassan, Al Hossein et leur descendance* ⁴⁴ ».

« *Hassan et Hossein sont mes deux parfums de cette vie* ⁴⁵ ».

« **Dieu ne veut autre chose, en vérité que faire partir de vous la souillure gens de la maison et vous purifier de purification** » (Coran), le Prophète couvrit alors de son voile Ali, Fatima, Hassan et Hossein et dit « **Ô Allah voilà ma famille et mes plus proches parents** ».

Comment peut-on ensuite faire suivre le nom de Mourawiya, de la formule « *que Dieu l'agrée* »... ?! Que Dieu l'agrée pour quoi... pour ses crimes... ! Comment peut-on demander à Dieu, d'agréer un homme qui a combattu Ali et tué un grand nombre de musulmans de toute première heure, notamment Ammar fils de Yassir qui perdit la vie en l'an 37 de l'hégire lors de la bataille de Siffin. Il serait à mon humble avis plus juste d'ajouter à l'énonciation de son prénom « *que Dieu le maudisse* ».

Mourawiya alors en discussion avec son fils Yazid lui dit : « *Quatre hommes seulement on refusé de prêter le serment ; et voici quelle doit être ta conduite à leur égare. Quand à Abd-er-Ra'hmân, fils d'Abou-Berk, c'est un homme qui aime les plaisirs. Donne-lui tout ce qu'il désire, afin que sa vie soit* ».

³⁵ Sentence prophétique rapportée par Kanz Romel.

³⁶ Sentence prophétique rapportée par Kanz Romel.

³⁷ Sentence prophétique rapportée par Kanz Romel.

³⁸ Sentence prophétique rapportée par Kanz Romel.

³⁹ Sentence prophétique rapportée par Kanz Romel.

⁴⁰ Sentence prophétique rapportée par Kanz Romel.

⁴¹ Sentence prophétique rapportée par Kanz Romel.

⁴² Sentence prophétique rapportée par Kanz Romel.

⁴³ Sentence prophétique rapportée par Kanz Romel.

⁴⁴ Sentence prophétique rapportée par Kanz Romel.

⁴⁵ Sentence prophétique rapportée par Kanz Romel.

absorbée par les jouissances. Abdallah, fils d'Omar adonné à la vie religieuse, ne songera pas à rechercher le pouvoir. C'est Abdallah, fils de Zobair, qui est le plus dangereux de tous. Cherche de toutes les manières à obtenir qu'il te prête le serment de fidélité. Quant à Hosain, fils d'Alî, invite-le à te reconnaître. S'il refuse, tiens-toi sur tes gardes ; mais s'il consent, accorde-lui tout ce qu'il demandera et traite-le avec bonté ; car nous avons dépossédé sa famille par la violence. Sache, ô mon fils, que j'ai fait tout ce qu'il fallait faire pour te préparer l'empire⁴⁶ ».

Peut-on savoir quel rapport il y a entre le discours tenu par Mourawiya à son fils avec l'Islam ! A mon sens Mourawiya, ne vaut pas mieux que Hassan II ou que Saddam Hussein ; la religion na été qu'un déguisement. Leurs œuvres ont été celles des ennemis de l'Islam les plus acharnés, les premières victimes de ces criminels furent la famille du Prophète Mohamed.

« Nous portions les briques crues une à une, tandis que Ammar les portait deux à deux, le Prophète voyant cela se mit à secouer la poussière d'Ammar en disant, ce malheureux Ammar, quand il les appellera au paradis ils l'appelleront à l'enfer⁴⁷ ».

*« Ton cousin **Mourawiya nous ordonne de manger les biens d'autrui injustement et de nous entre tuer, or Dieu a révélé « O vous qui avez la foi, ne spoliez pas injustement les croyants de leurs biens » (4 ; 29), mon père qui lui transmettait le hadith se mit alors les mains sur le front, hocha lentement la tête et finit par me dire, obéis lui quand il obéit à Dieu et désobéit lui quand il désobéit à Dieu. As-tu entendu cela du Prophète lui demandais-je, oui répondit-il mes oreilles l'ont entendu et mon cœur l'a retenu⁴⁸ ».***

- Safina a entendu ces paroles du Prophète *« le Calife durera trente années puis s'établira un royaume ».* Safina ajouta : *« compte les deux années du califat d'Abou Bakr, les dix années de celui d'Omar les douze de celui d'Otman et enfin les six de celui d'Ali⁴⁹ ».*

La lecture de ces textes prouve bien que Mourawiya n'était rien d'autre qu'un criminel prévaricateur.

⁴⁶ Sentence prophétique rapportée par Kanz Romel.

⁴⁷ Récit rapporté par le Sahih de Boukhari, allusion à la bataille dite de Siffin au cours de laquelle Mourawiya se rebella contre le pouvoir légitime d'Ali fils d'Abou Talib en l'an 37 de l'hégire. Ammar fut tué lors de la bataille. Mourawiya et ses soldats seront voués aux flammes de l'enfer conformément à la parole de Dieu qui dit *« Quiconque tue intentionnellement un croyant sa rétribution sera alors l'enfer pour y demeurer éternellement. Allah l'a frappé de sa colère, l'a maudit et lui a préparé un énorme châtement » (4 ; 93).* Qu'en est il alors de Mourawiya qui s'insurgea contre le pouvoir, ce qui provoqua la mort de centaines de musulmans innocents et qui une fois ces crimes commis, instaura par le sang et la terreur un Etat oligarchique. Je pense qu'il ne serait pas déplacé de dire que Mourawiya fut le Hassan II des arabes. Lire *« Un roi pour les hypocrites »* éditions les Douze Metmati Mâamar.

⁴⁸ Sentence prophétique rapportée par le mousnad d'Ahmed, le Sahih de Thirmizi & le Sunane d'ibn Maja.

⁴⁹ *« Les signes de la fin des temps »* éditions Alif.

4 – VOUS CITEZ AUX PAGES 32, 132, 133 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

- 1 – Les chi'ites croient aux imams infaillibles,**
- 2 – l'ajout dans l'appel à la prière,**
- 3 – la prosternation sur la terre Husaynite,**
- 4 – la réunion des deux prières.**

◆ REPONSE :

Vous dénoncez quatre principales innovations, à savoir la croyance des chi'ites à l'infaillibilité des imams, l'addition de la phrase « Ali est l'aimé de Dieu » (ou l'ami) dans l'appel à la prière, la prosternation sur la prière dite hussaynite et enfin la réunion des deux prières. Ces pratiques ne sont selon vous que des innovations et déviations, en ce qui me concerne je vous rejoins dans votre opinion que j'appuie.

5 – VOUS DITES A LA PAGE 41 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Ils s'indignent à la fin de chaque prière en disant que Gabriel s'est trompé en révélant le message à Muhammad au lieu de Alî.

♦ REPONSE :

A la page 51 de votre livre vous évoquez un livre déviationniste intitulé « Comment j'ai été guidé ? » de Mohamed Tijani. Vous avez cité très brièvement certains de ses récits, j'en conclu donc que vous avez lu ce livre et c'est très bien. A présent vous affirmez que les chi'ites s'indignent de l'erreur commise par l'Archange Gabriel puisqu'il aurait confié la mission prophétique à Mohamed (ppsl) au lieu d'Ali (psl). Vous croyez donc à la véracité de cette croyance, puisque vous la soulevez et la mettez à la portée du lecteur, il y a cependant quelque chose qui me chiffonne, comment pouvez-vous accréditer une telle croyance alors que vous savez qu'elle est contredite par l'auteur du livre « *comment j'ai été guidé* ». En effet, l'auteur dialogue avec cheikh chi'ite en lui posant la question, le cheikh chi'ite lui répond en lui expliquant qu'il s'agit d'un mensonge et lui en donne les raisons. A présent, pourquoi n'avez-vous pas tenu compte des propos du cheikh qu'il explique à l'auteur qu'il ne s'agit que de racontars ? A mon humble avis il s'agit d'un règlement de compte au centre duquel la question du chi'isme ne serait qu'un prétexte permettant une critique « justifiée » et un pas vers la notoriété et autre vanité, Dieu est cependant le plus informé.

6 – VOUS DITES A LA PAGE 45 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Rares sont les livres shî'ites où l'on n'y trouve pas d'insultes sur A'isha et Hafsa. Ils prétendent que le Prophète a montré du doigt la maison de A'isha en disant : « la tête de la mécréance sortira d'ici » (Wusûl al-Akhyâr ilâ Wusûl al-Akhhbâr).

◆ REPONSE :

Vous aviez dit à la page 16 de votre livre je cite « *que les deux recueils de Boukhari et de Muslim ne comportent que des Hadiths Authentiques* », vous citez à présent un fait que vous avez probablement repris d'un livre chi'ite puisque vous en donnez les références, et affirmez que « *les chi'ites insultent Aïcha et Hafsa et vont même jusqu'à prétendre que le Prophète aurait dit que : « la tête de la mécréance sortira d'ici »* tout en montrant la maison d'Aïcha. Vous avez commis selon moi deux grossières erreurs dont l'une est plus grave que l'autre car elle comporte une fausse accusation à l'encontre des chi'ites que j'assimile d'ailleurs à une calomnie. Effectivement le fait de vouloir imputer cette parole aux Chi'ites c'est de vouloir les accuser faussement et de dresser contre eux la masse musulmane quand à la deuxième erreur elle consiste à ajouter que « *cette phrase se trouve dans l'un des innombrables livres chi'ites qui insultent Aïcha* » ce qui est faux. Je m'interroge très sérieusement sur vos motivations car la phrase que vous attribuez aux chi'ites, n'est pas de source chi'ite mais sunnite et le plus dramatique est qu'elle se trouve dans les recueils que vous qualifiez d'authentiques, je fais allusion à Boukhari.

- Nafi ben Abdallah a dit « *l'Envoyer de Dieu, s'étant levé pour prêcher, montra la direction de l'habitation d'Aïcha et a dit à trois reprises « c'est là qu'est la sédition, là où monte la corne du diable⁵⁰ »* ».

Comment expliquer ce récit, surtout lorsque vous avez précédemment affirmé que tous les récits rapportés par Boukhari et par Mouslim sont authentiques ?

⁵⁰ Récit rapporté par le Sahih de Boukhari tome 2 page 386.

7 – VOUS DITES A LA PAGE 49 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Quoique les shî'ites reprochent à Mu'âwiya le fait qu'il avait soi-disant, ordonné d'insulter Ali.

♦ REPONSE :

Vous dites que les chi'ites reprochent à Mourawiya d'avoir soi-disant ordonné d'insulter Ali, vous insinuez donc que les chi'ites mentent ?! Comment peut-on se prétendre instruit et se livrer à l'écriture quand en même temps on ignore ce que contiennent les ouvrages théologiques considérés comme le B.a-ba de l'Islam, tels que Tabari ou Mouslim. Vous ne vous privez pourtant pas de dire que ce que rapport Mouslim est authentique (question n° 2) alors qu'il apparaît que vous ignorez le contenu de ce recueil. En effet, c'est bien Mouslim, Tabari, Nissai et bien d'autres qui rapportent le récit concernant les insultes à l'encontre d'Ali, pire Mourawiya a été plus loin, puisqu'il ordonnât lors de chaque prière du vendredi, de maudire Ali.

- Mourawiya dit à Sad « *Qu'est ce qui t'a empêché d'insulter Al Torab (Ali) ?* Il répondit « *quand je me rappelle de trois choses que le Prophète lui a dites je ne peux l'insulter, car en avoir une d'entre elle vaut mieux pour moi que plus que des chameaux roux, «le Prophète lui confia la charge de le remplacer durant l'une de ses batailles, Ali lui dit « ô Envoyé de Dieu, tu confies ta place gouvernant les femmes et les enfants ?! »*, le Prophète lui répondit « *n'est-tu pas satisfait d'être pour moi ce que Araon était pour Moïse, sauf qu'après moi il n'y aura plus de Prophète* ». *Le jour de Khaïbar le Prophète dit « demain je donnerai l'étendard à un homme qui aime Dieu et son Prophète et qui est aimé par eux », chacun désira être désigné, c'est alors que le Prophète dit « appelez moi Ali ». Quand le verset suivant fut révélé « dis venez, appelons nos enfants et vos enfants » alors le Prophète appelle Ali, Fatima Hassan et Hossein et dit, ô mon Dieu ceux là sont ma famille⁵¹ ».*

« *Les conditions exigées par Hassan furent acceptées sauf celle qui était relative à l'usage de maudire Ali en chaire, Mourawiya ne s'engage à faire omettre la formule dans une Mosquée que lorsque Hassan assistera à la prière⁵² ».*

« *Hassan, songeant aux déceptions qu'avait subies son père de la part des gens de l'Iraq, et, craignant d'éprouver lui-même un sort encore plus fatal, se décida à entrer en négociations avec Mourawiya. Il lui fit proposer de lui abandonner le califat, mettant à sa renonciation les conditions suivantes : Il demandait que l'usage de maudire, à la suite de la prière publique, le nom d'Ali, fût supprimé⁵³ ».*

On relève que vous ne semblez pas convaincu que Mourawiya est ordonné d'insulter Ali, alors que ce récit est rapporté par Mouslim et par Tabari entre autres. J'avoue que je suis vraiment stupéfait, effectivement il y a de quoi être estomaqué. Comment peut-on prétendre dans ces conditions d'ignorance, rédiger un livre. Mais le comble est que vous prétendez que tous les récits rapportés par Mouslim entre autres, sont authentiques (question n°2) alors que le texte relatif aux insultes se trouve dans Mouslim... ? Auriez-vous jugé un livre d'authentique sans même l'avoir lu ? Ou bien avez-vous tenté de dissimuler une partie de la vérité ?

⁵¹ Récit rapporté par le Sahih de Mouslim & l'historien Tabari.

⁵² Récit rapporté par l'historien Tabari page 3 tome 4.

⁵³ Récit rapporté par l'historien Tabari.

8 – VOUS DITES A LA PAGE 53 DE VOTRE LIVRE JE CITE : (REPRIS PAGE 63)

Ali ibn Abu Talib a prêté serment d'allégeance à Abû Bakr, à Umar et à Uthman et c'est un fait reconnu de tous.

◆ REPONSE :

Nul n'a jamais contesté qu'Ali ait prêté serment de fidélité à Abou Bakr, à Otman, pas même les chi'ites et aucun livre d'histoire ne va à l'encontre de ce fait établi, pourquoi donc cherchez-vous à jeter le doute sur un fait non contesté ? Ce qui est par contre discuté par les chi'ites mais aussi par les théologiens, étudiants et autres chercheurs impartiaux, est la question suivante « dans quelles conditions Ali prêta serment à ses trois prédécesseurs ? ». On pourra lire par exemple dans le sahih de Boukhari ceci « *Fatima mourut six mois après le Prophète, Ali son mari, l'ensevelit durant la nuit sans avoir informé Abou Bakr de l'événement et fit lui même la prière des funérailles. La considération dont Ali jouissait, il la devait à Fatima celle-ci morte les fidèles n'eurent plus d'égards pour lui, aussi chercha-t-il à faire la paix avec Abou Bakr en lui prêtant le serment de fidélité ce qu'il n'avait pas fait durant les six mois qui précédaient la mort de Fatima. Il demanda donc à Abou Bakr de venir le trouver, mais sans amener personne parce qu'il redoutait la présence d'Omar, « non par Dieu s'écria Omar tu n'enteras pas seul chez eux », « que craignez-vous donc qu'il me fasse » répondit Abou Bakr, par Dieu j'irai chez eux⁵⁴ ». A la lecture de ce récit, on peut penser qu'Ali fut contraint de faire acte d'allégeance puis qu'il ne prêta pas immédiatement allégeance, mais six mois après la mort du Prophète et de son épouse, alors pourquoi ? Pourquoi Ali ne fit pas allégeance immédiatement après la mort du Prophète comme la plupart des musulmans ? Nous savons que l'acte d'allégeance est une obligation, nous savons aussi qu'Ali était très scrupuleux quand il s'agissait de respecter les règles établies par Dieu et son Prophète. Alors pourquoi a-t-il laissé s'écouler plusieurs mois avant de reconnaître Abou Bakr ? Il existe d'autres questions en relation avec la succession du Prophète qui suscitent interrogation et doutes. Ainsi, pourquoi Zobeir, Talaht, Ali, Abbas et d'autres personnes, s'étaient-ils regroupés dans la maison de Fatima immédiatement après l'élection d'Abou Bakr⁵⁵ ?*

⁵⁴ Récit rapporté par le Sahih de Boukhari tome 3 page 169.

⁵⁵ Récit rapporté par l'historien Tabari & Yarkoubi.

9 – VOUS DITES A LA PAGE 63 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Le savant Al Kâshif al-Ghata' a dit : « Lorsque Alî a vu qu'Abû Bakr et Omar avaient fait un grand effort pour répandre le credo de l'unicité d'Allah en multipliant les conquêtes sans se privilégier, il leur a prêté serment d'allégeance ».

◆ REPOSE :

Ce n'est pas après qu'Ali ait constaté qu'Abou Bakr et Omar avaient fourni de grand efforts pour répandre l'Islam, qu'il leur prêta serment d'allégeance, mais bien avant, puisqu'il le fit au plus tard six mois après la mort de son épouse Fatima. Et nous savons qu'Ali fit allégeance quand je cite « *la considération dont Ali jouissait il la devait à Fatima celle-ci morte, les fidèles n'eurent plus d'égards pour lui aussi chercha-t-il à faire la paix avec Abou Bakr en lui prêtant serment de fidélité* ». Ce récit est rapporté comme nous l'avons vu ci-dessus, par Boukhari. Ali fit allégeance en raison de son isolement, comme le rapporte Boukhari, qui mérite qu'on lui accorde davantage de crédit, qu'à vous-même !

10 – VOUS DITES A LA PAGE 69 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Quel profit peut-on trouver en parlant du Khalîfa et de la divergence à son propos ?

Quel est le profit tiré en reparlant de choses passées et révolues ?

◆ REPONSE :

La question de la Califa n'a aucun lien avec le profit et n'est pas non plus une question révolue. L'intérêt que l'on peut tirer de cette question, consiste à trouver une réponse juste à une question qui reste extrêmement mystérieuse, il est tout à fait normal que les étudiants et les théologiens cherchent à comprendre l'Islam, le « profit » est donc purement spirituel. A contrario, je pourrai vous poser la question suivante, pourquoi ne pas essayer de comprendre ce qui s'est passé après la mort du Prophète ? Seriez-vous partisan de ceux qui « *on jeté le manteau de Noé sur les 48 heures qui ont suivie la mort du Prophète Mohamed ?* »

11 – VOUS DITES A LA PAGE 70 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Mourawiya s'était trompé en causant du tort à Alî et à ses partisans.

◆ REPONSE :

Vous dites que Mourawiya s'était trompé en causant du tort à Ali... Selon vous cela serait une simple erreur, une bavure... Probablement s'était-il aussi trompé en faisant assassiner Hassan et son épouse... ! Il s'était aussi trompé en obligeant les musulmans à insulter Ali, lors de chaque prêche du vendredi... Il s'était aussi trompé en faisant de l'Etat Islamique une royauté, il s'était également trompé en faisant accepter son fils Yazid alcoolique notoire, comme héritier sans la moindre consultation et profil pieux... J'ignore qui est pour vous qui est pour vous Mourawiya, quel lien paternel ou maternel, en tout état de cause vous semblez l'aimer.

*« En présence de Mourawiya, Beschîr, qui était le plus âgé et le plus distingué des trois et l'un des principaux Ançar et compagnon du Prophète, prit la parole, exhorta Mourawiya et dit : **Crains Dieu ; car ce monde ne demeure à personne. Il y a pour nous, après la vie présente, une autre vie, dans laquelle Dieu demandera compte aux hommes de leurs actions, et où chacun sera rétribué selon ses mérites. Ne fais pas verser tant de sang et ne détruit pas la communauté musulmane.** Mourawiya répliqua : **Pourquoi Alî n'agit-il pas ainsi ? Beschîr dit : Alî est dans son droit. C'est lui, par sa noblesse, sa science, son zèle pour l'islamisme et sa parenté avec le Prophète, est le souverain légitime ; et c'est lui qui a été proclamé par le peuple. Et que dois-je faire maintenant ?** Demanda Mourawiya. Beshîr répondit : **Maintenant tu dois faire cesser la guerre civile et prêter serment au cousin du Prophète. Après cela il t'accordera tout ce que tu désiras.** Mourawiya s'écria : **Et je devrai renoncer à venger la mort d'Othmân, dont le sang aura été versé impunément ? Par Dieu je ne ferai jamais cela !** Qaïs, fils de Sa'd, lui dit : **Tout le monde sait, ô Mourawiya, que ne tu ne tiens pas à venger la mort d'Othmân, et que ce n'est qu'un prétexte pour t'emparer du pouvoir. Tu n'as pas trouvé d'autre moyen pour gagner le bas peuple. Si Othmân était vivant, lui le premier lutterait à présent contre toi pour l'empire. Cesse donc d'alléguer Othmân, et laisse cette affaire au maître de l'univers, et soumets-toi à lui ; car on n'obtient pas toujours ce que l'on désire. Si tu ne réussis pas dans ton entreprise, tu sera honni parmi les Arabes ; et tu ne peux réussir qu'en versant le sang de tous ceux qui sont Alî, et alors tu iras en enfer.** Mourawiya s'écria : **Tais-toi, canaille**⁵⁶ »*

« Tandis que nous étions auprès de l'Envoyé de Dieu qui faisait un partage, on vit arriver Dzou L-Khaouisera qui était un homme des Benou Temim, « O Envoyé de Dieu » s'écria cet homme, « sois équitable mais malheureux répondit le Prophète », « qui donc serait équitable si moi je ne le suis pas car je serais déçu et perdu si je n'étais pas équitable », « O Envoyé de Dieu s'écria Omar, un mot de toi et je lui tranche la tête », « laisse-le reprit le Prophète, il a des compagnons avec lesquels dédaigner de prier et de jeûner il récite le Coran du bout des lèvres ils sortiront précipitamment de la religion telle la flèche qui perce de part en part si on regarde la pointe de la flèche on n'y trouve rien si on regarde ses ligaments on n'y trouve rien si on regarde son bois on n'y trouve rien c'est que la flèche a devancé les humeurs et le sang son signalement est le suivant un homme noir ayant des biceps pareils à un sein de femme ou suivant une variante à un morceau de viande et qui ballottera au moment de la scission ces gens là surgiront de la foule j'atteste poursuit Abou S'aid que j'ai entendu ce Hadith de l'Envoyé de Dieu et j'atteste aussi que Ali fils d'Abou Talib combattit ces hommes et que j'étais avec lui, Ali donna l'ordre de chercher le noir on lui apporta et je le vis tel que l'avait décrit le Prophète⁵⁷ ».

Safîna a entendu ces paroles du Prophète « *le khalifat durera trente années puis s'établira un royaume* ». Safîna ajouta : « *compte les deux années du califat d'Abou Bakr, les dix années de celui d'Omar, les douze de celui d'Otman et enfin les six de celui d'Ali* ».

⁵⁶ Récit rapporté par l'historien Tabari.

⁵⁷ Récit rapporté par le Sahih de Boukhari tome 2 pages 568 & 569.

« Injurier un musulman c'est faire acte d'impiété ; le combattre, c'est faire acte d'infidélité⁵⁸ ».

Et c'est exactement ce que fit Mourawiya, il insulta un musulman, il combattit qui n'était autre qu'Ali, puis il fit comme nous l'avons vu assassiner Hassan.

⁵⁸ Sentence prophétique rapportée par le Sahih de Boukhari tome 1 pages 27 & le Sahih de Mouslim volume 1 page 26 n° 34.

12 – VOUS DITES A LA PAGE 88 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Mais pourquoi ces pleurs ne sont-ils pas pour la mort du Prophète car le malheur de sa mort dépasse tout autre ? Ensuite, ils ont versé des larmes sur lui et ont laissé apparaître qu'ils pleuraient et jusqu'à nos jours, ils continuent de suivre le cortège funèbre de ceux qui l'ont tué. Même si ces pleurs reflétaient l'intensité de l'amour pour Ahl al-Bayt, alors pourquoi ces pleurs ne sont-ils pas plutôt pour Hamza, l'oncle du Prophète ? L'atrocité avec laquelle il a été tué n'est pas moindre que la manière appliquée contre al-Husayn quand le ventre de Hamza a été ouvert et sa foi enlevée. Ne fait-il donc pas partie de la famille du Prophète ?

◆ REPONSE :

Vous posez la question de savoir pourquoi les chi'ites pleurent sur Hussayn et non sur le Prophète ou Hamza. Vous affirmez que le malheur causé par la mort du Prophète dépasse tout autre, cela semble une réflexion cohérente et logique à première vue. Effectivement, qu'y a-t-il de plus dramatique, de plus tragique pour un musulman que la mort du Prophète lui-même ? Alors effectivement, pourquoi les chi'ites pleurent, se lamentent et parfois se flagellent depuis des siècles, au nom de la mort de Hussayn et ne pleurent pas celle du Prophète ? Avec une telle réflexion, vous auriez pu convaincre un auditoire des 8-12 ans car cette réflexion ne vaut à mon sens rien, elle est très limitée et peu réfléchie, j'essayerai donc brièvement d'expliquer pourquoi les chi'ites pleurent al Hussayn et non le Prophète. J'en profite pour inciter tous les musulmans du monde à imiter les chi'ites quand ils pleurent Hussayn et par la même occasion, j'appelle les chi'ites à arrêter de se flageller durant l'anniversaire de sa mort, ces agissements sont réprouvés à mon humble avis. Si les chi'ites ne pleurent pas la mort du Prophète Mohamed, comme ils pleurent celle de Hussayn et moi avec, bien que je ne sois pas chi'ite, la raison est que la mort est un décret divin et tout musulman sait qu'il retournera auprès de Dieu, il se doit apprécier ce retour vers Dieu. Si donc après cet arrêt divin on continue de pleurer pire de se lamenter, car il s'agit plus de lamentations que de pleurs face à la disparition d'un être cher, cela voudrait dire que l'on conteste la décision divine ce qui va à l'encontre de la foi du musulman. On se doit donc d'accepter cette séparation et y voir un bien et non un mal, voilà pourquoi les musulmans ne doivent pas se lamenter éternellement sur la mort d'un être cher. Ceci explique pourquoi la mort du Prophète ou celle de Hamza ne sont pas pleurées en tout cas autant que la disparition de Hussayn, mais pourquoi le font-ils alors pour Hussayn me rétorquerez-vous ? Il faut savoir que les pleurs et les lamentations des chi'ites, ne sont nullement suscités par la mort de Hussayn, ce qui nous fait mal et qui engendre tant de larmes et de tristesses, ce n'est pas sa mort elle-même, mais les conditions de celle-ci. Voilà ce qui nous afflige et ce depuis des siècles et durant des siècles encore à venir. Nous ne pleurons donc pas la mort de Hussayn⁵⁹ mais la façon abominable dont lui et les siens ont été massacrés. La mort du Prophète fut naturelle, celle de Hamza tomba en martyr contre des idolâtres, alors que la mort de Hussayn a été un crime odieux, impardonnable, commis par des pseudo-musulmans. Ce qui nous fait mal, est de se remémorer Hussayn avec ses femmes et ses enfants d'un côté, de l'autre des centaines de cavaliers habités par la haine et la jalousie, déterminés à massacrer les membres de la famille du Prophète jusqu'au dernier. Je laisse le lecteur en présence de ces morceaux choisis, afin qu'il se rende compte de cette tragédie de Kerbala.

« Hosain dit : La nuit est proche, accordez- moi au moins cette nuit. Les soldats demandèrent qu'on la lui accordât et Schamir fut obligé de céder. Hosain employa toute la nuit à préparer ses armes. Vers minuit, il arriva un messenger de la part d'Obaidallah, apportant à Omar, fils de Sa'd, l'ordre suivant : « Quand tu commenceras les hostilités, coupe l'ennemi de l'Euphrate ; ne leur laisse point accès à l'eau, pour qu'ils meurent de soif. Et quand tu auras tué Hosain, fait piétiner son corps par les chevaux ». Omar, fils de Sa'd, envoya immédiatement Amr, fils de Haddjadj, avec cinq cents hommes pour occuper les bords du fleuve, de sorte que Hosain et les siens furent privés d'eau à boire. Hosain passa toute la nuit à préparer ses armes en chantant des élégies. Son jeune fils Alî, qui était malade, couché dans la tente, en

⁵⁹ Lire « Comment des arabes ont tourmenté et massacré la famille du Prophète Mohamed » (ppsl) Metmati Mâamar éditions les Douze.

*l'entendant ainsi chanter, se mit à pleurer. Alors, toutes les femmes poussèrent des cris et des sanglots. Hosain leur dit : « Ne pleurez pas car l'ennemi s'en réjouirait ». Puis, élevant son regard vers le ciel, il s'écria : Seigneur, tu sais qu'ils m'ont prêté serment et qu'ils l'ont violé. Venge-moi d'eux ! Ensuite il réunit ses partisans qui l'avaient suivi et leur parla ainsi : « Tout ce qui vous arrive, c'est vous-mêmes qui l'avez préparé. Ce n'est pas moi qui vous ai jetés dans la guerre. Nous sommes un petit nombre et l'ennemi est en force. Quant à moi, j'ai fait le sacrifice de ma vie. Non seulement je ne vous ai pas amenés à la guerre, mais je vous délie de votre serment. Que tous ceux qui voudraient s'en aller, partent ! » Ils répondirent : « **O fils de l'apôtre de Dieu, quelle excuse pourrions-nous donner à ton grand-père, au jour de la résurrection, d'avoir abandonner son fils dans un tel lieu, entre les mains de ses ennemis ?** » Non, nous t'avons voué notre vie ! » Hosain se prépara donc au combat. Un homme, nommé Tirrimâ'h, partisan d'Alî ayant appris que Hosain se trouvait enfermé à Kerbelâ, monta sur un chamelle de course et arriva cette nuit auprès de Hosain, et lui dit : « Prends mon chameau, je te conduirai dans ma tribu, je t'y garderai et personne ne saura y pénétrer ». Hosain répondit : « Il serait honteux de fuir et d'abandonner ces femmes et ces enfants ; et d'ailleurs, sans eux, la vie me serait à charge ». Tirrimâ'h s'en retourna. Hosain s'étant endormi pendant un peu de temps, vit en songe le Prophète, qui lui dit : « Ne t'afflige pas ô Hosain ; demain soir, tu seras avec moi ». En se réveillant, il renonça à tout espoir de sauver sa vie. C'était le vendredi, dixième jour du mois de Mo'harrem. Omar, fils de Sa'd, ayant disposé ses troupes, , s'avança pour engager le combat. Hosain abandonna son cheval, monta sur un chameau, se présenta devant les rangs de l'ennemi, de façon à être vu de toute l'armée de Omar, et parla ainsi : « Gens de Koufa, je sais que mes paroles ne me sauveront pas ; mais je veux parler, pour établir votre responsabilité devant Dieu et ma propre innocence, avant que lutte s'engage. Vous savez tous, dit-il encore, que je suis le fils de Fâtima fille de l'apôtre de Dieu, et le fils de Alî, cousin du prophète et le premier croyant. Dja'far aux deux ailes était mon oncle, Hamza le prince des martyrs était l'oncle de mon père, et Hasan était mon frère, dont le Prophète a dit qu'il était le seigneur des habitants du Paradis. Si vous croyez en Dieu et en la mission de mon grand-père, l'apôtre de Dieu dite moi quel crime j'ai commis, pour que vous attentiez à ma vie. Ne voyez vous pas que les chrétiens vénèrent même le sabot de l'âne de Jésus et les Juifs tout ce qu'il reste de Moïse, et comment toutes les nations honorent leurs prophètes et la famille de ceux-ci ? Ô mon peuple, depuis que je suis avec vous, je n'ai versé le sang d'aucun d'entre vous, et je n'ai pris le bien de personne ; par quel crime, à vos yeux, ai-je mérité la mort ? je demeurai à Médine près du tombeau de mon grand-père, et vous ne m'y avait pas laissé. Je suis allé à la Mecque, et vous m'avez appelé, vous, gens de Koufa, par des lettres et par des messagers. Maintenant, je vous dit comme a dit Moïse au peuple de Pharaon : Si vous ne me croyez pas, écarterez vous, afin que j'aïlle au sanctuaire de Dieu ; j'y demeurerai jusqu'à ce que je quitterai ce monde; c'est dans l'autre monde qu'il deviendrai manifeste, qui a eut le droit pour lui et qui a mal agi ». Personne ne répondit à ce discours. Alors Hosain dit : « Je rends grâce à Dieu, qui prononce contre vous; car mon accusation contre vous est inéluctable et vous n'avez rien à alléguer contre moi ». Puis, s'adressant à plusieurs, individuellement, Hosain dit : « un tel et un tel, ne m'avez-vous pas écrit pour m'appeler auprès de vous, disant dans votre lettre que vous m'avez prêté serment ? M'avez-vous appelé pour me tuer ? » Ils répondirent : « Nous sommes dégoutés de ce serment ». Hosain s'écria : « Grâces soient rendues à Dieu ! Vous n'avez plus aucun argument vis-à-vis de Dieu et du Prophète ! » Puis il dit : « Seigneur, tu es mon consolateur dans toute affliction, malheur, mon protecteur dans circonstance. Tu es la source de toute grâce et le terme de toute extrémité ; protège-moi, ô toi le plus miséricordieux ! » Hosain fit ensuite agenouiller son chameau et reprit son cheval ; il aligna ses troupes et se tint tranquille en attendant que l'ennemi commença l'attaque. Un homme de l'armée d'Omar, fils de S'ad, nommé Abdallah, fils d'Omaïr, s'avança vers Hosain et lui dit : « Tu vas être précipité dans le feu de l'enfer ! » Puis il ajouta : « Seigneur, fais périr cet homme ! » Lorsque Abdallah s'en retourna, son cheval fit un faux pas dans le fossé ; Abdallah tomba et son pied étant resté dans l'étrier, il fut traîné sur le sol jusqu'à ce qu'il fut mort. Hourr, fils de Yezîd, le Tamîmite, le même qui était venu au devant de Hosain et lui avait annoncé l'approche de l'armée ennemie se présenta ensuite et salua Hosain, en le bénissant, lui et le Prophète. Hosain lui demanda : « Que vient-tu faire ? » - « **Je viens, répliqua Hourr, pour te sacrifier ma vie ; je veux lutter contre tes ennemis jusqu'à la mort** ». Hosain dit : « Que Dieu t'accorde un martyr propice ; tu vas entrer dans le paradis en homme libre » - - - « Pourquoi hésite-tu ? Commence l'attaque ». Omar ajusta une flèche sur son arc et dit : « vous êtes témoins que c'est moi qui lance le premier trait ». Et il le lanca. Alors, deux hommes de son armée,*

affranchis d'Obaïdallah, fils de Ziyâd, l'un nommée Yasâr, l'autre Sâlim, s'avancèrent et défièrent les gens de Hosâïn. Habîb fils de Moutahhar, fils de Khodaïr, répondirent au défi et les tuèrent. Bouraïr tua également Ma'qil, fils de Yezîd, et un autre homme qui avait défié l'armée de Hosâïn. Mouzaï'him fils de Hour'ath, de l'armée d'Omar, fut tué par Nâfi. La chaleur était devenue forte, et les amis de Hosâïn souffraient de la soif. Amr, fils de Haddjâdj, qui commandait l'aile droite de l'armée de d'Omar, lui dit : « Ces hommes ont fait un pacte avec la mort ; il n'est pas possible de les vaincre individuellement ; il faut une attaque générale ». Omar fit avancer les archers et leur ordonna de tirer tous à la fois. Vingt hommes de la troupe de Hosâïn tombèrent mort ; tous les autres furent blessés, mais ils continuèrent la lutte. Le tour de combattre était venu à Hosâïn, et il s'avança. Mais ses compagnons lui dirent : « **Fils de l'apôtre de Dieu, aussi longtemps qu'il en restera un seul d'entre nous, nous ne te laisserons pas aller au combat** ». Hosâïn, les larmes aux yeux, répliqua : « Que Dieu vous récompense » ! Ils partirent successivement, et chacun qui s'avancait dit : « La paix sur toi, fils de l'apôtre de Dieu, salut » ; et Hosâïn répondait : « Sur toi la paix ; pars, je te suivrai ». Quand tous ses amis furent tués ou blessés et qu'il ne resta avec lui que ses frères, ses fils, ses neveux et les membres de sa famille, Hosâïn dit : « Voilà mon tour ». Ceux-ci dirent : « Tant que nous serons vivants, il ne serait pas juste que tu allasses au combat ». Puis, son fils d'Alî, l'aîné, le premier d'entre les membres de sa famille s'avança en chantant : « Je suis Alî fils de Hosâïn, fils d'Alî. Nous autres, par le Seigneur du temple ! Nous sommes les plus proches parents du Prophète ! **Jamais, par Dieu le fils du bâtard ne sera notre maître !** » Et, devant les yeux de son père il chargea l'ennemi à dix reprises, et à chaque assaut il tua deux ou trois hommes. Il était épuisé de soif, et sa langue était sèche. Il vint auprès de Hosâïn : **Mon père, j'ai soif. Hosâïn répliqua : Mon fils, que mon corps soit ta rançon ; que puis-je faire ? Puis il s'approcha de lui et mis sa langue dans la bouche de son fils. Alî étant retourné au combat, un homme nommé Mourra, fils de Sa'd, vint à sa rencontre, se glissa derrière lui et lui assena un coup de sabre, Alî tomba et fut aussitôt entouré par un grand nombre d'ennemi, qui mirent son corps en pièces. Hosâïn, en voyant son fils en cet état se mit à pleurer et à sangloter** (on ne l'avait jamais entendu pleurer jusqu'à ce jour), et Zainab sortit de la tente et se jeta sur le corps d'Alî en poussant des cris. Abdallah, fils de Mouslim, fils d'Aqîl s'avança ensuite. Un homme, nommé (Amr, fils de) Cabi'h, le visa et lui lança une flèche qui cloua sa main à son front. Lorsque Abdallah se retira, le même homme tira de nouveau sur lui ; la flèche entra dans le dos et sortit par le ventre. Dja'far, fils d'Aqîl, fut tué par une flèche qui lui entra dans le ventre. Il ne resta plus avec Hosâïn que ses cinq frères, Abbâs, Abdallah, Othmân Mo'hammed et Dja'far. Ses deux autres frères, Mo'hammed, fils de la Hanifite, et Omar, était restés à la Mecque. Qâsim, fils de Hasan, qui n'avait que dix ans, sortit de la tente un sabre à la main. Hosâïn lui dit : « Rentre, tu es trop jeune pour combattre ». Qâsim dit : « Mon oncle, je t'adjure par le Prophète laisse moi aller » ! Et il partit. Un cavalier s'élança sur lui et lui assena un coup de sabre qui fendit la tête en deux moitiés. Les frères de Hosâïn se jetèrent ensuite sur l'ennemi, tous les cinq en même temps. Il furent entourés et tués. Puis le cheval de Hosâïn tomba, frappé par une flèche. Hosâïn mit pied à terre. C'était vers l'heure de la prière de l'après-midi. Hosâïn, affaibli par les tourments de la soif, s'assit par terre. Plusieurs soldats ennemis s'approchèrent de lui pour le tuer ; mais aucun d'eux n'osa le frapper. Ils s'en allèrent en disant qu'ils ne voulaient pas se charger de la responsabilité de sa mort. **Hosâïn avait un enfant nommé Abdallah, âgé d'un an. Touché au cœur par ses cris, il le prit sur son sein et pleura.** Un homme des Benî-Asad tira sur lui ; **La flèche pénétra dans l'oreille de l'enfant qui expira sur le champ.** Hosâïn le déposa par terre et s'écria : « Nous sommes à Dieu et nous retournons à lui ! Seigneur, donne moi la force de supporter ces malheurs ! » Il se leva. Complètement épuisé par la soif, il se dirigea vers l'Euphrate et chercha un endroit où il pût boire. Schamir s'écria : « Malheur à vous ! Ne le laissez pas boire ! Il est mort par les effets de la soif, et s'il boit, il reviendrait à la vie ! » Au moment où Hosâïn se penchait et aspirait l'eau, une flèche fut lancée sur lui et entra dans sa bouche. **Il rejeta la gorgée d'eau qu'il n'avait pas encore avalée,** retira la flèche du palais, quitta les bords du fleuve et se plaça à l'entrée de sa tente, perdant le sang par la bouche. Omar, fils de Sa'd, courut vers lui pour le tuer. Quand il se fut approché, Hosâïn lui dit : « Tu viens pour me tuer ? » Omar en eut honte. Il s'en retourna et dit à ses fantassins : « Pourquoi restez-vous aussi tranquilles, hésitants à l'entourer et à le tuer ? » Alors, les soldats fondirent de tous les côtés sur Hosâïn, qui les attaqua et en tua plusieurs. Schamir, avec six hommes de sa suite, se lanca sur lui. Hosâïn les reçut en faisant jouer son sabre. Un homme, nommée Zor'a lui assena un coup de sabre qui lui détacha le bras de l'épaule. Hosâïn tomba, il se releva et voulut se jeter sur cet homme, mais il tomba de nouveau. **Zor'a se glissa derrière lui et lui plongea dans le dos sa lance, dont la pointe sortit**

par la poitrine. Zor'a, en retirant sa lance du corps de Hosain, qui était tombé sur sa face, lui arracha le dernier souffle de la vie. Schamir s'approcha et lui trancha la tête ; Qais, fils d'Asch'ath, lui enleva la chemise ; Ba'hr, fils de Ka'b, le caleçon ; Akhnas, fils de Mazyad, le turban, et Habîb, fils de Bodsail le sabre. Schamir fit ensuite piller la tente ; on arracha même aux femmes leurs vêtements. Omar, fils de Sa'd, entendant les cris des femmes, arriva aux moments où Schamir, le sabre à la main, allait tuer Alî le jeune, ce fils de Hosain qui était malade. Omar lui dit : « N'as-tu pas honte de tuer un enfant ? » Schamir répliqua : « L'émir Obaïdallah, fils de Ziyâd, m'a ordonné d'exterminer tous les mâles de sa famille ». Omar dit : Les infidèles même ne tuent pas les enfants ! Amène-le auprès de l'émir ; il statuera à son égard ». Les soldats l'empêchèrent de tuer l'enfant. Schamir dit ensuite à Omar : « L'émir a ordonné de faire fouler le corps de Hosain aux pieds des chevaux ». En conséquence il commanda à vingt cavaliers, parmi lesquels se trouvaient Ish'âq, fils de Haiwa, et Akhnas, fils de Mazyad, de faire passer leurs chevaux sur le corps de Hosain, qui fut broyé. On passa la nuit en cet endroit. Omar expédia une lettre à Obaïdallah et lui envoya la tête de Hosain par Khawalî, fils de Yezîd, de la tribu d'Açha'h. Le lendemain il enterra les morts de son armée au nombre de quatre-vingt huit, en laissant sans sépulture les cadavres de Hosain et des siens. On fit monter les femmes des chameaux, et l'on prit la route de Koufa. On raconte que, au moment du départ, une voix plaintive, sortant de l'air, fit entendre les vers suivants : « **Comment un peuple, qui a tué Hosain peut-il espérer l'intercession de son grand-père au jour du jugement dernier ?** ». Le corps de Hosain et ceux des autres morts restèrent exposés, pendant trois jours, dans la plaine de Kerbelâ, sans que personne n'osa les enlever. Enfin les habitants de Ghâdhiriyya, village situé sur les bords de l'Euphrate, qui appartenaient à la tribu d'Asad, dirent entre eux : « Musulmans, ces cadavres deviennent la proie des lions et des loups ; craignez Dieu ! » Alors ils se concertèrent et vinrent enterrer le corps mutilé de Hosain. Ils mirent à ses pieds le corps de son fils Alî. Les autres martyrs furent enterrés tous ensemble, à un endroit bien connu, sauf Abâs, fils d'Alî, que l'on enterra à l'endroit même où il avait été tué, sur la route de Ghâdhiriyya. Lorsque Kawalî, portant la tête de Hosain, arriva auprès d'Obaïdallah, fils de Ziyâd, il lui dit : « **Tu dois me combler de cadeaux, car je t'apporte la tête du meilleur de tous les hommes !** » Le lendemain, Omar, fils de Sa'd, fit son entrée à Koufa, amenant les femmes et les enfants de la famille de Hosain, qu'il traîna comme un troupeau de captifs (et les fit entrer dans le palais). Zainab avec les enfants s'assis dans un coin, entourée des enfants et des femmes de sa maison. Obaïdallah demanda quelle était cette femme. On lui répondit que c'était Zainab, fille d'Alî. Obaïdallah, se tournant vers elle, dit : « Gloire à Dieu, qui a découvert votre infamie, qui a fait périr vos mâles et qui a mis au jour l'imposture de ton père, de ton frère et de ton grand-père, qui prétendaient aux rôles d'apôtres et d'imâms ! » « Zainab répliqua : « **Gloire à Dieu, qui a honoré ma famille des fonction d'apôtre et d'imâms, et qui a découvert l'infamie et l'imposture d'autre que nous, leur iniquité et leur impiété ; gloire à Dieu, qui nous a comblés de ses faveurs !** » Obaïdallah dit : « Comment expliques-tu l'action de Dieu à l'égard des gens de ta famille ? » Zainab répondit : « **Dieu, dans le livre du destin, leur avait assigné une mort violente ; ils sont entrés dans leur repos ; et, certes, Dieu réunira avec eux, et vous vous expliquerez devant lui** ». Obaïdallah voulut la faire tuer, mais Awar, fils de Horaïth, qui était présent, lui dit : « Emir, c'est une femme malheureuse, dont les paroles ne tirent pas à conséquence ». Obaïdallah dit à Zainab : « Dieu ma rendu insensible aux injures et aux insolences de ta famille ». Zainab répliqua : « **Par ma vie ! Tu as tué mon vieillard et dispersé mes gens ; tu as coupé mes branches et arraché ma racine. Si c'est cela qui t'a rendu insensible, alors tu es bien insensible** ». Et elle pleura. Obaïdallah dit : « **Cette femme a l'éloquence de son père !** ». Puis il toucha avec une baguette la bouche de Hosain, en récitant ce vers : « Nous tranchons les têtes des hommes qui nous sont chers, mais qui sont devenus rebelles et insolents ». Il se tourna ensuite vers Alî, fils de Hosain, et lui demanda son nom. Alî, fils de Hosain, répondit l'enfant. On m'avait dit, reprit Obaïdallah, que Dieu a tué Alî fils de Hosain ? Alî hésitant à répondre, Obaïdallah lui dit : pourquoi ne parles-tu pas, Alî dit : **J'avais un frère, nommé également Alî, plus âgé que moi, que les hommes ont tué**. Obaïdallah s'écria avec colère : **Voyez si ce garçon a les signes de la virilité ; dans ce cas je veux le faire mourir**. Il les a, répondirent les gens ; et Obaïdallah donna l'ordre de le tuer. Alors Zainab et les autres femmes poussèrent des cris et lui dirent : C'est le seul survivant de notre famille ; si tu veux le tuer, fait nous mourir d'abord ; car nous n'avons plus d'autre parent que lui ! Obaïdallah renonça à son dessein. Obaïdallah, après avoir donné l'ordre de conduire ces femmes, la tête découverte, à Damas, (se rendit à la mosquée), monta en chaire et parla en

ces termes : « Gloire à Dieu, qui a fait paraître le droit et montré quels étaient les siens ; qui a donné la victoire au prince des croyants Yezîd et à son armée, et qui a tué l'imposteur ».

« **Fils du bâtard, tu fais mourir les enfants des Prophètes et tu montes dans la chaire des justes** » (s'écria un musulman) ! »Obaïdallah donna l'ordre de le mettre à mort.

Le lendemain, il fit promener par les rues de Koufa la tête de Hosain et celle des autres martyrs; puis, lorsqu'on les eut rapportées dans le château, il les remit à Za'hr, fils de Qais, pour les porter à Damas. Quand Za'hr se présenta devant Yezîd, celui-ci lui dit : « O Za'hr, malheur à toi ! Qu'apportes-tu, quelle nouvelle ? ». Za'hr, qui était l'un des hommes les plus éloquents de son temps, répliqua : « Sache, ô Yezid, que Dieu t'a donné la victoire ; Hosain, fils d'Alî, vint au devant de nous avec dix huit membres de sa famille et soixante de ses partisans. Nous les avons rejoint et leur proposâmes soit de se soumettre ou de venir auprès de l'émir Obaïdallah, qui statuerait à leur égard, soit le combat. Ils choisirent le combat. Nous tombâmes sur eux avec le soleil levant et nous les pressâmes de tous les côtés ; et lorsque les sabres eurent leur part de têtes de l'ennemi, ils se mirent à fuir de divers côté et se cachèrent de nous derrière les collines et dans les fossés, comme les colombes se cachent du faucon. Mais, par Dieu ! Prince des croyants, **ils furent couchés et abattus, jusqu'à ce que nous eûmes atteint le dernier et voilà leurs corps dépouillés, leurs vêtements trempés de sang, et leurs joues souillées de poussières. Maintenant, les rayons du soleil les cuiront, les vents les balayeront, les aigles et les vautours les visiteront !** ». Yezîd fut ému par ce discours terrible; **il frappa, avec une baguette qu'il avait dans la main, sur la bouche de Hosain** et dit : « Que Dieu ait pitié d'Obaïdallah ! Nous nous serions contentés de la soumission des habitants de l'Irak, sans ce meurtre. Mais toi (Hosain), tu avais brisé les liens de la parenté et tu es devenu rebelle ! Abou-Barza, Aslamite qui se trouvait présent, dit : **«Ecarte cette baguette de cette bouche que le prophète a maintes fois baisée !** » Yezîd, irrité de cette parole, lui mit la main sur la poitrine. Puis, se tournant vers Alî le jeune fils de Hosain, il lui dit : « Fils de Hosain, ton père a brisé les liens de la parenté, il s'est révolté contre moi et a méconnu mon droit ; c'est pour cela que Dieu lui a fait ce que tu as vu ». Alî répliqua : « **Il n'arrive rien sur la terre, ni à vous-même qui ne soit, dès avant que nous l'eûmes créée, écrit dans le livre. Et cela est facile à Dieu** ». (Coran, Sur. LVII. Vers.22.) Yezîd dit à son Khâled : réponds-lui. Khâled ne trouvant pas de réponse, Yezîd dit : « Tout ce qui vous arrive, vous l'avez gagné par vos œuvres mais Dieu pardonne beaucoup » (Sur. XLII, Vers.29.). Puis, en regardant Zainab et les enfants de Hosain, il dit : « **Qua Dieu réproûve le fils de Merdjâna (Obaïdallah) ! S'il y avait des liens de parenté entre vous et lui, il n'aurait pas agit envers vous de cette manière** ». Yezîd les fit ensuite conduire dans les appartements de ses femmes. Après quelque temps, il fit venir No'mân, fils de Beschîr, l'Ancâr, et lui ordonna de les mener à Médine et de les traiter avec beaucoup d'égard, et il leur fit fournir toutes les provisions pour le voyage. Avant leur départ, il fit appeler Alî, fils de Hosain, et lui dit avec bienveillance : **Que Dieu maudisse le fils de Merdjâna ! Si j'avais été le maître du sort de ton père, je lui aurais accordé tout ce qu'il aurait désiré. Mais personne ne peut détourner ce qui a été décrété par Dieu !** Alî retourna à Médine avec le reste de la famille du Prophète.

Voilà ce qui nous fait tant pleurer...

13 – VOUS DITES A LA PAGE 89 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Ashûrâ est une occasion de fête et non de tristesse. Ashûrâ est une occasion de fête et de remerciement envers Allah et c'est ce même jour qu'Allah a délivré Moïse. Mais comment donc cette Sunna de notre Prophète de jeûner dans la joie s'est-elle changée en coups sur les visages et pleurs de tristesse ?

♦ REPONSE :

Après le récit dramatique que nous venons de lire, il est très difficile d'avoir le cœur à faire la fête... ! A moins d'avoir et c'est une hypothèse, en aversion la famille du Prophète, j'ignore de quel côté vous vous situez ? De plus, l'Achoura n'a jamais été un jour de fête, mais un jour de jeûne, je pense qu'il y a une totale différence entre jeûne et fête. Je ne vois donc pas pourquoi on en ferait aujourd'hui un jour de fête ? De plus, j'aimerais savoir comment il est possible de faire la fête tout en jeûnant ? Cela doit être pour le mois extrêmement difficile, pour finir, on ne nous a jamais rapporté que le Prophète et ses compagnons donnaient des festivités ce jour là.

14- VOUS DITES A AL PAGE 116 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Le Mahdi, le douzième imâm chez les Shi'ites : son nom est celui du Prophète et le nom de son père est identique à celui du père du Prophète. Il s'appelle donc Muhammad fils de Abd Allah. Ils croient qu'il ne naîtra que vers la fin des temps, ces informations qui nous ont été rapportées sont authentiques.

◆ REPONSE :

Le Mahdi n'est pas le douzième imam pour les chi'ites, il l'est pour tous les musulmans chi'ites et sunnites.

- Jabrir fils de Samoura a dit : « *J'ai entendu le Messager de Dieu dire que ce monde ne prendra pas fin avant qu'il y est eu **douze califes**, ils seront tous des quoraiches⁶⁰* ».

-Jaber fils de Samoura a rapporté : « *Entrant mon père et moi chez le Prophète je l'ai entendu dire « Ce pouvoir du califat ne sera échu qu'après **le douzième calife** » puis il a débité des mots que je n'ai pas retenus, je demandais à mon père ce qu'il avait dit ? Il me répondit : « Tous ces califes seront des Quoraichites⁶¹ ».*

Le lecteur pourra constater que ces deux récits sont de source purement orthodoxe et non chi'ite, que vous qualifiez d'ailleurs d'authentiques puisqu'ils sont rapportés par le Sahih de Boukhari et le Sahih de Mouslim, mais aussi par le Sunane d'Abou Daoud. On peut penser que ce douzième imam ou calife selon les variantes est le Mahdi.

⁶⁰ Sentence prophétique rapportée par le Sunane d'Abou Daoud volume 3 page 109.

⁶¹ Sentence prophétique rapportée par le Sahih de Boukhari volume 4 chapitre « *les sentences* » page 528, le Sahih de Mouslim volume 2, chapitre du « *commandement* » page 686 n° 942 & le Sunane d'Abou Daoud volume 3, chapitre « *le Mahdi* » page 109.

15 – VOUS DITES A LA PAGE 159 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Lorsqu'en 1987, les pèlerins iraniens ont organisé des manifestations et commis des actes de vandalisme.

En décembre 80, cet homme (Sadiq Tabataba'i) s'était rendu en Israël pour rendre visite à Yûsuf 'Azâr, l'intermédiaire pour l'achat des armes et leur transport vers l'Iran...

◆ REPONSE :

Une fois de plus vous généralisez, je ne vois effectivement pas le rapport entre les différentes questions théologiques que vous avez soulevées afin de démontrer l'illégitimité de la pensée dite chi'ite et le comportement de Sadiq Tabataba'i lui-même prétendu chi'ite ? Ainsi que les actes de violence commis par des chi'ites en 1987 ? Je ne comprends pas comment vous pouvez à la fois condamner ces comportements contraires à l'Islam, cependant indépendant du chi'isme et de ses prétentions historiques et en même temps minimiser les déviations et crimes odieux de Mourawiya et de sa clic, notamment en parlant d'erreur de sa part ? (Question 11).

Pour conclure, je dirai que votre livre est mensonger, et vil.